



MÉTROPOLE
EUROPÉENNE DE LILLE

Synthèse des Comptes Administratifs (CA) 2025 consolidés (Annexe n°1)

Sommaire :

Introduction : Contexte

- I. La structure des comptes administratifs 2025 consolidés
- II. La déclinaison par politique publique

Les retraitements mis en œuvre afin d'assurer la comparabilité de l'exercice 2025 à l'exercice 2024

Afin d'assurer la comparabilité entre le CA 2024 et le CA 2025, il est proposé de neutraliser les éléments exceptionnels identifiés sur ces deux exercices et d'en déduire un « CA 2024 retraité » qui sert ainsi de référence pour la comparaison CA 2024 - CA 2025. *Ce retraitement est utilisé pour l'intégralité de la 1^{ère} partie de ce présent rapport.*

	Dépenses de fonctionnement			Recettes de fonctionnement		
	2024	2025	Ecart entre les CA 2024 et 2025 *	2024	2025	Ecart entre les CA 2024 et 2025 *
Pénalité ALSTOM					23,0 M€	+ 23,0 M€
Solde fonds investissement CSP Transports ancien contrat					6,6 M€	+ 6,6 M€
Evènements sportifs - JO 2024	10,8 M€		-10,8 M€			
Evènements sportifs - Tour de France 2025	0,8 M€		-0,8 M€			
Euralille 2 - Aménagement					21,1 M€	+ 21,1 M€
Gérer les réseaux de chaleur (<i>Changement de concessionnaire du RCU de Lille Wattignies - fin au 31/10/2025</i>)		11,9 M€	+ 11,9 M€		11,9 M€	+ 11,9 M€
Euralille 3000 - Aménagement					4,2 M€	+ 4,2 M€
ELEMENTS EXCEPTIONNELS (1)	11,6 M€	11,9 M€	+ 0,2 M€	0,0 M€	66,8 M€	+ 66,8 M€
CA 2024 (2)			1 263,0 M€			1 712,2 M€
CA 2024 RETRAITE (1+2)			1 263,2 M€			1 779,0 M€

*montant à retraiter pour assurer la comparabilité

Un compte administratif consolidé de 2 356,5M€

Après retraitement des éléments exceptionnels donnat lieu au CA 2024 retraité, **le Compte Administratif 2025 de la MEL se caractérise par :**

- Une **épargne de gestion de 509,9M€ en diminution** (-5,9M€ soit -1,1%) compte-tenu d'une progression des dépenses de gestion (+42,1M€, soit +3,3% /CA 2024) plus importante que celle des recettes de gestion (en hausse de +36,2M€, soit +2,0%), dont l'évolution est notamment impactée par la contribution de la MEL au redressement des comptes publics nationaux (loi de finances 2025).
- En intégrant les annuités de la dette (frais financiers et amortissements), **l'épargne nette diminue de -20,5M€ soit -5,7%**.
- Une nouvelle **progression des dépenses d'équipement** de +257,4M€ (soit +41,6%) pour atteindre un **montant inédit de 875,5M€** (avec un taux de réalisation de près de 92% des crédits ouverts au BP de 956M€).
- Le **recours à l'emprunt est en hausse** de +206,3M€ par rapport à 2024. Compte tenu du remboursement du capital de la dette (141M€ en 2025), l'encours de dette s'établit à fin 2025 à 1486,8M€, soit une évolution de +18,7% par rapport à fin 2024.
- La **capacité de désendettement s'établit à 3,1 années**.

LES MASSES BUDGETAIRES 2025

BUDGETS CONSOLIDES	CA 2024	CA 2024 retraité	CA 2025	Evolution CA 2025 / CA 2024 retraité	
				en M€	en %
TOTAL RECETTES DE GESTION	1 712,2 M€	1 779,0 M€	1 815,2 M€	+ 36,2 M€	+ 2,0%
Dépenses de gestion	1 263,0 M€	1 263,2 M€	1 305,3 M€	+ 42,1 M€	+ 3,3%
EPARGNE DE GESTION	449,2 M€	515,8 M€	509,9 M€	-5,9 M€	- 1,1%
Frais financiers nets	29,4 M€	29,4 M€	32,3 M€	+ 2,9 M€	+ 9,8%
dont frais financiers bruts	34,3 M€	34,3 M€	34,7 M€	+ 0,4 M€	+ 1,3%
dont produits financiers	4,8 M€	4,8 M€	2,4 M€	-2,5 M€	- 50,8%
EPARGNE BRUTE	419,8 M€	486,4 M€	477,5 M€	-8,8 M€	- 1,8%
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	1 297,3 M€	1 297,5 M€	1 340,0 M€	+ 42,5 M€	+ 3,3%
Capital de la dette	129,4 M€	129,4 M€	141,0 M€	+ 11,6 M€	+ 9,0%
EPARGNE NETTE	290,4 M€	357,0 M€	336,5 M€	-20,5 M€	- 5,7%
Dépenses d'équipement	618,1 M€	618,1 M€	875,5 M€	+ 257,4 M€	+ 41,6%
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	747,5 M€	747,5 M€	1 016,5 M€	+ 269,0 M€	+ 36%
Recettes d'équipement	134,1 M€	134,1 M€	150,3 M€	+ 16,3 M€	+ 12,1%
Emprunts	168,7 M€	168,7 M€	374,9 M€	+ 206,3 M€	+ 122,3%
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	302,7 M€	302,7 M€	525,2 M€	+ 222,5 M€	+ 73,5%
MASSSES BUDGETAIRES GLOBALISEES	2 044,8 M€	2 045,0 M€	2 356,5 M€	+ 311,5 M€	15,2%
Taux d'autofinancement sur CA	47%	58%	38%		
Encours de la dette au 31/12	1 252,9 M€	1 252,9 M€	1 486,8 M€		
Capacité de désendettement en années	3,0	2,6	3,1		
Provisions	6,4 M€	6,4 M€	5,8 M€		
Reprises provisions	5,2 M€	5,2 M€	5,4 M€		

I. La structure du compte administratif

La MEL gère **7 budgets** (1 principal et 6 annexes). Les dépenses atteignent **2 356,5M€ en montants consolidés** et **2 458,9M€ en montants agrégés** (montants consolidés + mouvements inter-budgets d'équilibre + refacturations entre budgets)

92 % de ces dépenses sont portées par le budget général et le budget annexe transports.

Le budget général représente 60 % (contre 66% en 2024) des masses budgétaires de la MEL et le budget annexe transports 32 % (contre 26% en 2024).

Le poids du budget annexe assainissement est stable (6 % du budget).

La part des autres budgets annexes (eau, crématoriums, opérations d'aménagement et activités immobilières et économiques) est relativement résiduelle, de l'ordre de 2%.

CA consolidés (masses réelles) en M€ hors ligne de trésorerie et provisions	CA 2024	CA 2024 retraité	CA 2025	CA 2025 / CA 2024 retraité	
				Evolution en M€	Evolution en %
Budget général	1 399,8 M€	1 400,0 M€	1 476,7 M€	76,7 M€	+ 5,5%
Investissement	496,8 M€	496,8 M€	560,4 M€	63,6 M€	+ 12,8%
Fonctionnement	903,0 M€	903,2 M€	916,3 M€	13,1 M€	+ 1,4%
Transports	547,2 M€	547,2 M€	783,6 M€	236,4 M€	+ 43,2%
Investissement	155,2 M€	155,2 M€	355,2 M€	200,0 M€	+ 128,9%
Fonctionnement	392,1 M€	392,1 M€	428,4 M€	36,4 M€	+ 9,3%
Assainissement	121,0 M€	121,0 M€	140,5 M€	19,5 M€	+ 16,1%
Investissement	52,1 M€	52,1 M€	68,3 M€	16,2 M€	+ 31,1%
Fonctionnement	68,9 M€	68,9 M€	72,2 M€	3,3 M€	+ 4,8%
Autres*	54,2 M€	54,2 M€	58,1 M€	3,9 M€	+ 7,2%
Investissement	43,4 M€	43,4 M€	45,4 M€	2,0 M€	+ 4,6%
Fonctionnement	10,8 M€	10,8 M€	12,6 M€	1,9 M€	+ 17,3%
TOTAL BP AGREGES	2 122,2 M€	2 122,5 M€	2 458,9 M€	336,4 M€	+ 15,9%
Investissement	747,5 M€	747,5 M€	1 029,4 M€	281,9 M€	+ 37,7%
Fonctionnement	1 374,7 M€	1 374,9 M€	1 429,5 M€	54,8 M€	+ 4,0%

* Budgets eau, crématorium, opérations d'aménagement, activités immobilières et économiques

TOTAL CA CONSOLIDES	2 044,8 M€	2 045,0 M€	2 356,5 M€	311,5 M€	+ 15,2%
Investissement	747,5 M€	747,5 M€	1 016,5 M€	269,0 M€	+ 36,0%
Fonctionnement	1 297,3 M€	1 297,5 M€	1 340,0 M€	42,5 M€	+ 3,3%

Les CA consolidés correspondent à la somme des 7 budgets, retraitée des subventions versées par le budget général aux budgets annexes, des remboursements entre budgets et des écritures de dettes équilibrées

I. La structure du compte administratif : les recettes de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement s'établissent à 1 817,5M€ et progressent de +33,7M€ par rapport au niveau constaté en 2024, soit +1,9 %

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (Hors reprises de provisions)	CA 2024	CA 2024 retraité	CA 2025	Evolution CA 2025/ CA 2024 retraité	
				en M€	en %
Recettes Fiscales	923,1 M€	923,1 M€	924,7 M€	+1,6 M€	0,2%
CFE	146,6 M€	146,6 M€	154,3 M€	+7,7 M€	5,3%
FRACTION DE TVA EN SUBSTITUTION CVAE	109,9 M€	109,9 M€	109,8 M€	-0,1 M€	-0,1%
FRACTION TVA EN SUBSTITUTION TH	132,5 M€	132,5 M€	133,2 M€	+0,7 M€	0,5%
TH	6,6 M€	6,6 M€	3,3 M€	-3,3 M€	-50,2%
TFPNB	2,0 M€	2,0 M€	2,0 M€	+0,0 M€	1,4%
IFER	6,6 M€	6,6 M€	7,1 M€	+0,5 M€	7,1%
TEOM	180,8 M€	180,8 M€	186,3 M€	+5,5 M€	3,0%
TASCOM	17,6 M€	17,6 M€	15,6 M€	-2,0 M€	-11,5%
VERSEMENT MOBILITE (VM)	303,5 M€	303,5 M€	310,0 M€	+6,4 M€	2,1%
COMPENSATION VM	1,3 M€	1,3 M€	1,3 M€	/	/
Taxe de séjour	7,5 M€	7,5 M€	7,8 M€	+0,3 M€	3,5%
TCFE	0,8 M€	0,8 M€	0,8 M€	+0,0 M€	0,2%
Gemapi	7,4 M€	7,4 M€	7,4 M€	+0,1 M€	0,8%
Autres recettes fiscales	0,0 M€	0,0 M€	0,0 M€	/	/
DILICO 2025			-14,1 M€	-14,1 M€	/
Dotations (y cp FPIC)	380,7 M€	380,7 M€	371,6 M€	-9,0 M€	-2,4%
DGF	208,4 M€	208,4 M€	203,2 M€	-5,2 M€	-2,5%
Dotations réforme TP (FNGIR, DC RTP)	119,5 M€	119,5 M€	113,7 M€	-5,8 M€	-4,8%
Compensations fiscales	30,1 M€	30,1 M€	31,7 M€	+1,7 M€	5,5%
Compensation exo cotisation mini CFE	7,9 M€	7,9 M€	8,7 M€	+0,8 M€	10,4%
FPIC	14,2 M€	14,2 M€	13,6 M€	-0,7 M€	-4,7%
Autres dotations	0,7 M€	0,7 M€	0,8 M€	+0,1 M€	17,9%
Autres recettes de gestion	408,5 M€	475,3 M€	518,8 M€	+43,6 M€	9,2%
Redevance assainissement	88,7 M€	88,7 M€	104,1 M€	+15,4 M€	17,3%
Recettes tarifaires transports	112,6 M€	112,6 M€	108,3 M€	-4,2 M€	-3,8%
AC (Dépt et communes)	36,3 M€	36,3 M€	36,3 M€	/	/
Recettes diverses	170,9 M€	237,7 M€	270,1 M€	+32,4 M€	13,6%
TOTAL RECETTES DE GESTION	1 712,2 M€	1 779,0 M€	1 815,2 M€	+36,2 M€	2,0%
Produits financiers	4,8 M€	4,8 M€	2,4 M€	-2,5 M€	-50,8%
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	1 717,1 M€	1 783,8 M€	1 817,5 M€	+33,7 M€	1,9%

Les recettes de gestion (=hors produits financiers) progressent de +36,2M€ et +2,0%.

Les recettes fiscales s'établissent à 924,7M€ et restent relativement stables, en progressant de + 1,6M€/CA 2024, soit +0,2%.

Les recettes fiscales évoluent près de 14 fois moins qu'en 2023 matérialisant le ralentissement de l'inflation et de l'activité économique sur le territoire (pour le Versement Mobilité), ainsi que le prélèvement du DILICO, instauré par la loi de finances 2025.

La CFE, la TEOM, et le Versement Mobilité progressent respectivement de +7,7M€, +5,5M€ et +6,4M€.

Les valeurs locatives des locaux non révisés (habitations et industries) ont été, automatiquement, revalorisées de 1,7% en 2025 contre 3,9% en 2024 et 7,1% en 2023. Les recettes de TEOM (+5,5M€) et de CFE (+7,7M€) sont ainsi directement impactées.

La hausse du produit de taxe de séjour (+3,5%) résulte pour partie de la hausse des tarifs au 1^{er} janvier 2024 (4^{ème} trimestre 2024 encaissé en 2025) et au rayonnement du territoire (Tour de France).

De plus, la loi de finances pour 2025 prévoyait le gel des fractions de TVA. L'évolution constatée entre 2024 et 2025 correspond exclusivement à un versement complémentaire à la MEL de 0,6M€ de TVA 2024. Le VM n'augmente que de +2,1% par rapport à 2024, contre +5,4%/an en moyenne entre 2021 et 2024.

Ces hausses sont contrebalancées par des baisses :

- la diminution de la TH sur les résidences secondaires (-50,2%) ;
- une ponction sur les recettes de -14,1M€ dans le cadre de la mise en place du dispositif de lissage conjoncturel des recettes fiscales (DILICO).

D'autres recettes sont en diminution : la taxe sur les surfaces commerciales (TASCOM) diminue de -2M€ et la taxe d'habitation sur les résidences secondaires (THRS), qu'une nouvelle réforme adoptée en loi de finances pour 2025 recentre sur les seuls locaux d'habitation, diminue de -3,3M€ (soit -50% par rapport à 2024).

* Le prélèvement 2025 au titre du DILICO est enregistré comptablement comme une dépense (atténuation de produits), mais est présenté ici comme une moindre recette à hauteur de -14,1M€

I. La structure du compte administratif : les recettes de fonctionnement

Les dotations s'établissent à 371,6M€ et diminuent sensiblement par rapport à 2024, de -9M€, soit -2,4%) malgré les évolutions positives des compensations fiscales. Comme en 2024, la loi de finances conduit à une nouvelle ponction, sur les « variables d'ajustement » à hauteur de -11M€ (DCRTP et dotation de compensation au sein de la DGF).

Le FPIC diminue également, de -0,7M€. A la suite de la réforme de la THRS, la MEL perçoit une nouvelle compensation fiscale de 1,1M€.

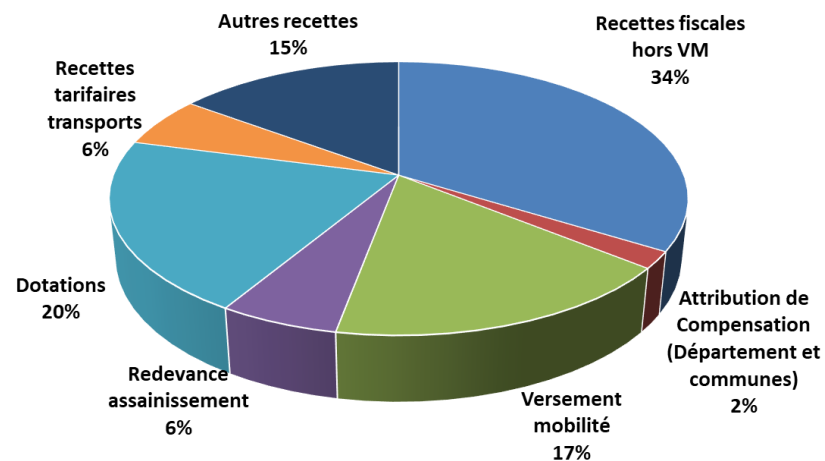
Les autres recettes de gestion sont en progression de +43,6M€ et s'établissent à 518,8M€, compte tenu principalement :

- De la hausse de la redevance assainissement (+15,4M€), en raison d'une régularisation de la redevance Noréade (commune de l'ex-CCHD) et d'une évolution des tarifs liée à l'indexation (indices d'électricité)
- De la mise en place en 2025 de la redevance « performance » (+2,4M€), équilibrée en recette/dépense
- Du rattrapage de redevances d'occupation du domaine public sur la période 2020-2024 (+4,3M€)
- De recettes complémentaires pour les centres de tri de Lille et Halluin (+2,7M€), suite à la vente de matériaux issus de leur activité
- De recettes issues des éco-organismes (+2,5M€), compte tenu du déploiement définitif des consignes de tri et à la livraison du centre de tri de Loos modernisé
- De recettes supplémentaires de régularisation de refacturation du traitement des eaux usés pour les stations d'épuration frontalières de Wattrelos et Armentières (+2,4M€).

Parmi ces 518,8M€,

- les recettes tarifaires de la CSP transports s'établissent à 108,3M€ (-4,2M€ par rapport au CA 2024 retraité) ;
- la redevance assainissement représente 104,1M€ ;
- les recettes de la politique des déchets ménagers s'établissent à 29,6M€.

Les produits financiers sont en diminution de -2,5M€ compte tenu de moindres placements sur comptes à terme de l'Etat réalisés par la MEL.



I. La structure du compte administratif : les dépenses de fonctionnement

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (Hors provisions)	CA 2024	CA 2024 retraité	CA 2025	Evolution CA 2025/ CA 2024 retraité	
Charges à caractère général	698,7 M€	687,3 M€	724,1 M€	+36,8 M€	+ 5,4%
Subventions - Participations	137,4 M€	149,0 M€	149,1 M€	+0,1 M€	+ 0,1%
Charges de personnel	172,4 M€	172,4 M€	177,5 M€	+5,2 M€	+ 3,0%
Reversements aux communes (AC/DSC)	247,6 M€	247,6 M€	247,5 M€	-0,0 M€	-0,0%
Dépenses diverses	7,0 M€	7,0 M€	7,1 M€	+0,0 M€	+ 0,6%
Total des dépenses de gestion	1 263,0 M€	1 263,2 M€	1 305,3 M€	+42,1 M€	+ 3,3%
Charges financières	34,3 M€	34,3 M€	34,7 M€	+0,4 M€	+ 1,3%
Total des dépenses de fonctionnement	1 297,3 M€	1 297,5 M€	1 340,0 M€	+42,5 M€	+ 3,3%

NB: La présentation des dépenses de fonctionnement et d'investissement par politique publique est réalisée en 2^{ème} partie du document.

Les **dépenses de fonctionnement** s'établissent à **1340M€**, en hausse de **+42,5M€** par rapport au **CA 2024 retraité**, soit **+3,3%**. Parmi celles-ci, les **dépenses de gestion** progressent de **+42,1M€** (soit **+3,3%**) par rapport au **CA 2024 retraité**.

Cette hausse est concentrée très majoritairement sur deux lignes budgétaires :

- le contrat de la concession de transports qui a augmenté de **+31,7M€** (soit **+8,9%**) suite au renouvellement du contrat de concession au 1^{er} avril 2025 (impacté par le contexte inflationniste et amélioration de l'offre de services, indexation annuelle de la rémunération du concessionnaire) ;
- l'augmentation des charges de personnel , **+5,2M€** (soit **+3%**) par rapport à 2024, notamment liée à l'impact des mesures gouvernementales de revalorisation des taux de cotisations CNRACL (effet de **+ 4 points**, à hauteur de **+3,1M€**).

La hausse des dépenses de gestion est également impactée par une progression des dépenses des budgets annexes eau et assainissement (**+4,4M€**/ CA 2024) , notamment pour la STEP de Marquette (**+1,7M€**) , et de la redevance « performance » (**+2,4M€**), équilibrée en dépenses/recettes.

Les autres dépenses sont, quant à elles, restées globalement stables témoignant de l'effort de maîtrise des dépenses poursuivi en 2025.

Les **charges financières** ont augmenté de **+0,4M€** par rapport à 2024 (soit **+1,3%/CA 2024**). Cette variation est due à l'augmentation de l'encours de dette qui impacte principalement le budget annexe transports. Toutefois l'augmentation des frais financiers (**+0,4M€**) reste très limitée du fait de la structure de l'encours de la dette qui est majoritairement à taux fixe (75% à fin 2025) et une part de taux variables indexé sur livret A (11%) qui permet de diminuer le coût moyen de la dette (2,60% contre 2,69% en 2024 avant intégration des produits financiers sur placements). Enfin, la qualité de gestion de la MEL lui permet de continuer à bénéficier de marges compétitives sur ses nouveaux financements.

I. La structure du compte administratif : les dépenses de fonctionnement

Au sein de ces dépenses de gestion, les **charges à caractère général**, poste principal de dépenses (724,1M€, 54% des dépenses), varient de + 5,4% par rapport au CA 2024 retraité (+36,8M€):

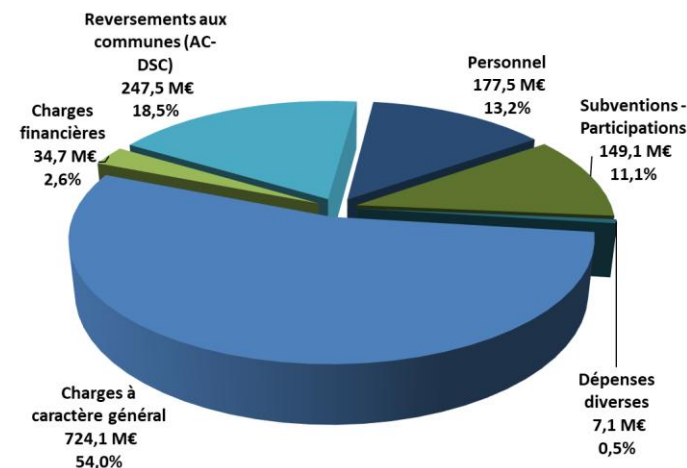
- 403,1M€ ont été mobilisés sur la politique transports et mobilité (+32,4M€/2024), ce qui représente 56% du total des charges à caractère général
- 227,1M€ (+4,5M€/2024) ont été alloués à la thématique environnement (climat, transition écologique, énergie, eau, assainissement, GEMAPI, déchets ménagers, espaces naturels et agriculture), ce qui représente 31% du total des charges à caractère général.

Les **dépenses de personnel** (177,5M€, 13% des dépenses) progressent de +5,2M€ (soit +3%). Cette augmentation résulte principalement du Glissement Vieillesse Technicité (avancements d'échelons, de grades, promotions internes), des impacts des mesures réglementaires (revalorisation du taux de cotisation employeur CNRACL, de la monétisation du compte épargne temps (CET) et de la poursuite du renforcement de la politique d'apprentissage.

Les **subventions et participations** (149,1M€, 11% des dépenses) restent quasiment stables +0,1% par rapport au CA 2024 retraité et incluent notamment le financement du SDIS pour 55,4M€ (+1,5M€/2024).

Ces subventions ont soutenu les actions en faveur de l'économie, de l'emploi, de la recherche et de l'innovation numérique à hauteur de 15,9 M€. Les politiques culturelles et d'appui au tourisme ont représenté un engagement de 21,4 M€, tandis que la politique en faveur des sports et de la jeunesse a mobilisé 8,1 M€. La politique du logement et de l'habitat a bénéficié de 9,7 M€ de subventions et participations, et celle dédiée au climat et à la transition écologique de 13,6 M€.

Les **versements aux communes** s'élèvent à 247,5 M€ et demeurent stables par rapport au CA 2024 (18 % des dépenses de fonctionnement) : ces versements sont constitués de 219,2M€ au titre de l'attribution de compensation (AC) et de 28,3M€ au titre de la dotation de solidarité communautaire (DSC).



Les **charges financières** s'élèvent à 34,7M€ et augmentent de +0,4M€ (+1,3%).

Les **autres dépenses** restent stables à 7,1M€, et sont liées à des opérations comptables exceptionnelles sur 2025.

I. La structure du compte administratif : les dépenses d'investissement

875,5M€ de dépenses d'investissement (hors amortissement de la dette) en 2025

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	CA 2024	CA 2025	Poids relatif	Evolution CA 2025 / CA 2024	
Subv. d'équipement versées	103,7 M€	127,6 M€	13%	+ 23,9 M€	+ 23,1%
Etudes	36,6 M€	66,5 M€	7%	+ 29,9 M€	+ 81,6%
Immobilisations corporelles	63,3 M€	104,9 M€	10%	+ 41,6 M€	+ 65,7%
Travaux	380,2 M€	528,6 M€	52%	+ 148,5 M€	+ 39,1%
Avances de trésorerie consolidable	18,8 M€	21,9 M€	2%	+ 3,1 M€	+ 16,3%
Dépenses diverses (hors dette)	15,6 M€	26,0 M€	3%	+ 10,5 M€	+ 67,3%
Total des dépenses d'investissement hors dette	618,1 M€	875,5 M€	86%	+ 257,4 M€	+ 41,6%
Emprunts	129,4 M€	141,0 M€	14%	+ 11,6 M€	+ 9,0%
Total des dépenses d'investissement	747,5 M€	1 016,5 M€	100%	+ 269,0 M€	+ 36,0%

NB: La présentation des dépenses de fonctionnement et d'investissement par politique publique est réalisée en 2^{ème} partie du document.

Les dépenses d'investissement s'établissent à 1016,5M€ en 2025, soit + 269M€ par rapport à 2024.

Les dépenses d'investissement hors dette atteignent 875,5 M€, en progression de +257,4 M€ par rapport à 2024, soit une hausse de 41,6 %. Ce niveau inédit s'inscrit pleinement dans la trajectoire de montée en puissance du programme d'investissement engagé depuis 2022. Il résulte d'un taux de réalisation de 92 % des crédits ouverts au budget primitif Il est à noter que l'année 2025 a fait l'objet d'une dépense exceptionnelle de 69,2M€ pour le rachat à la valeur nette comptable des biens non amortis à l'issue du contrat de concession de service public des transports.

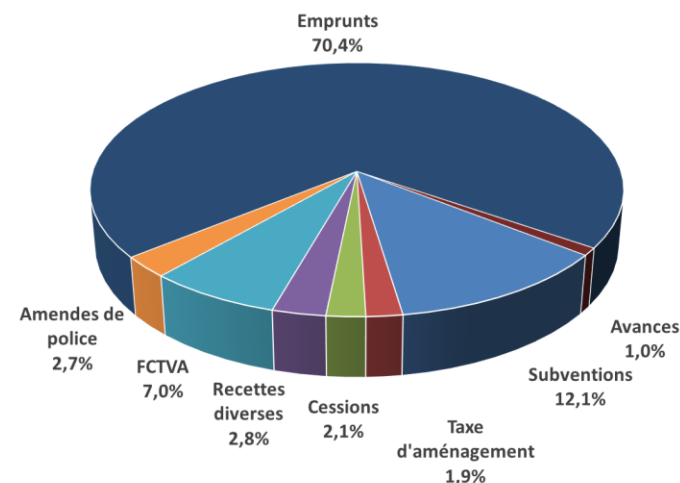
Les dépenses d'investissement hors dette du **budget général** représentent 51,1 % des dépenses d'équipement pour 447,3M€ en hausse de +34,5M€ par rapport au CA 2024. Le **budget annexe transports** avec 325,1M€ porte 37,1% des dépenses d'équipement, en progression de +205,1M€ par rapport à 2024. Le **budget annexe assainissement** représente, 6,6% des dépenses d'investissement hors dette pour un montant de 58,2M€ (+16M€/2024). Les autres budgets annexes regroupent 5,1% des dépenses d'équipement avec 44,9M€ (+1,7M€/2024).

En 2025, l'amortissement du capital de la dette progresse de +11,6M€ par rapport au CA 2024 pour s'établir à 141M€ compte-tenu du réendettement opéré par la MEL depuis 2024. Ce poste de dépenses représente 13,9% des dépenses d'investissement.

I. La structure du compte administratif : les recettes d'investissement

150,3M€ de recettes d'investissement (hors dette et épargne)

RECETTES D'INVESTISSEMENT	CA 2024	CA 2025	Evolution	
			CA 2025 / CA 2024	
			en M€	en %
Subventions - Participations	64,2 M€	63,3 M€	-0,9 M€	- 1,5%
Produits des cessions d'immobilisations	11,0 M€	10,9 M€	-0,1 M€	- 1,1%
Recettes diverses	11,2 M€	14,9 M€	3,8 M€	+ 33,5%
Sous total - Recettes d'investissement liées aux politiques publiques	86,4 M€	89,1 M€	2,7 M€	+ 3,1%
FCTVA et récupérations de TVA	26,3 M€	37,0 M€	10,7 M€	+ 40,6%
Amendes de police	13,5 M€	14,1 M€	0,6 M€	+ 4,7%
Taxe d'aménagement	7,9 M€	10,1 M€	2,2 M€	+ 28,4%
Sous total - Autres recettes d'investissement	47,6 M€	61,2 M€	13,6 M€	+ 28,5%
Total des recettes d'investissement hors emprunt	134,1 M€	150,3 M€	16,3 M€	+ 12,1%
Emprunts	166,2 M€	369,9 M€	203,7 M€	+ 122,6%
Avances remboursable de l'agence de l'eau	2,5 M€	5,0 M€	2,6 M€	+ 105,2%
Total emprunt	168,7 M€	374,9 M€	206,3 M€	+ 122,3%
Total des recettes d'investissement	302,7 M€	525,2 M€	222,5 M€	+ 73,5%



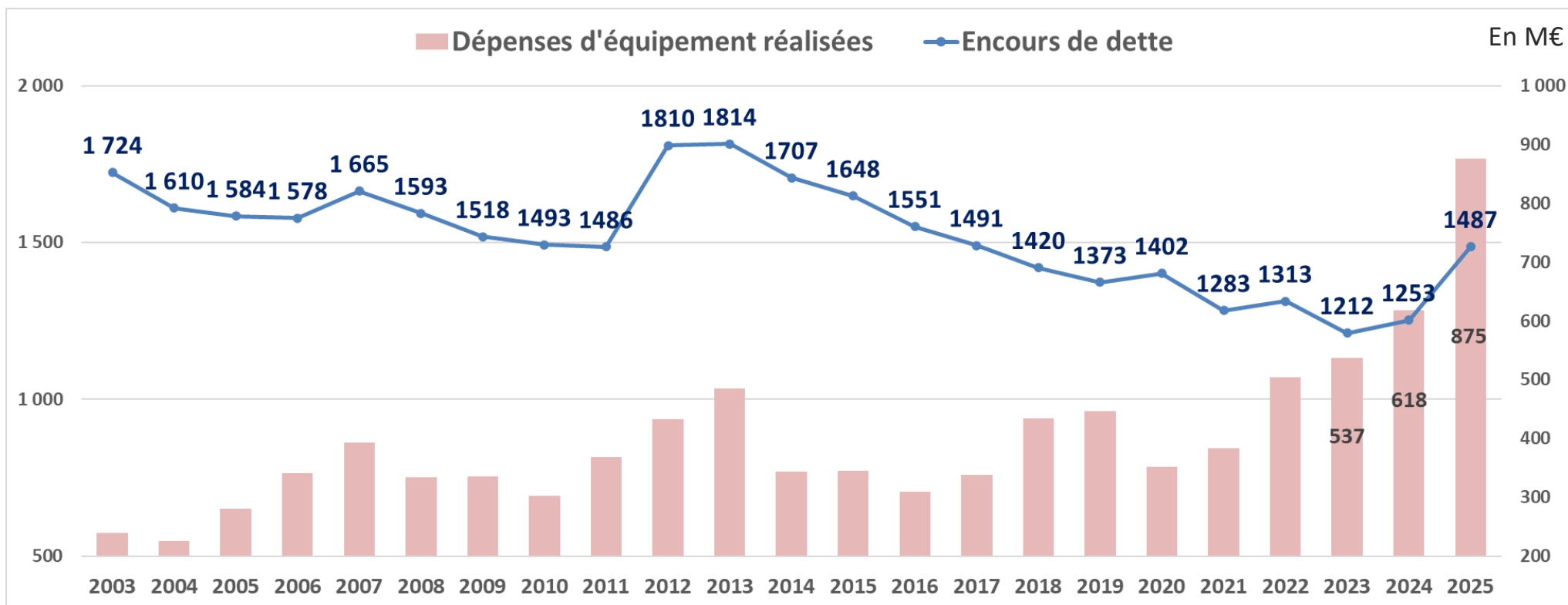
Les **recettes d'investissement hors dette**, à hauteur de 150,3M€, sont constituées :

- du **fonds de compensation de la TVA (FCTVA) et de récupérations de TVA pour 37M€**, en hausse de +10,7M€ par rapport à 2024, compte tenu de l'évolution à la hausse du volume des dépenses d'investissement.
- de la **taxe d'aménagement (TA)** pour 10,1M€, en progression de +2,2M€/CA2024 : les encaissements de TA connaissent des fluctuations importantes entre exercices suite à la réforme de son mode de recouvrement en 2022.
- des **amendes de police** pour 14,1M€, en augmentation de +0,6M€ par rapport au CA 2024 : les encaissements correspondent à un reversement des amendes perçues par l'État l'année précédente et sont réparties selon des modalités décidées nationalement.
- des recettes liées aux **politiques publiques** pour 89,1M€, constituées principalement de subventions et participations.

Les subventions se maintiennent à des niveaux importants : 63,3M€ en 2025, principalement au titre de la politique transports-mobilité pour 14,2M€, de la politique de l'eau et de l'assainissement pour 6,2M€, de la voirie et de l'espace public pour 5,2M€, des politiques de la ville, d'aménagement et d'habitat pour 26M€, et de la politique culturelle pour 3,5M€. Les produits de cessions d'immobilisations pour un montant de 10,9M€, sont, quant à eux, relativement stables par rapport à l'année 2024;

- Le **recours à l'emprunt** s'élève à 374,9M€, en nette augmentation par rapport à 2024 (+ 206,3M€). Le recours à l'emprunt s'inscrit directement dans la dynamique de renforcement de la politique d'investissement de la MEL (+257,4M€).

I. La structure du compte administratif : la dette



L'encours de dette a augmenté en 2025 pour s'établir à **1 487M€** (+234M€). Malgré une très forte augmentation des réalisations en dépenses d'équipement (+41%), la MEL n'a augmenté son encours de dette que de 19%, témoignant de la solidité de ses épargnes, moteur de l'investissement métropolitain. Dans ce contexte de niveau durablement élevé de dépenses d'équipement et du besoin d'emprunt à sécuriser, la MEL continue de solliciter les banques publiques (Banque Européenne d'Investissement, Banque des Territoires, Banque de développement du Conseil de l'Europe...) pour obtenir des financements pluriannuels fléchés sur les projets structurants de l'Etablissement.

I. La structure du compte administratif : détails par budgets

RECETTES (en M€) hors ligne de trésorerie et provisions	BUDGET PRINCIPAL	BUDGET EAU	BUDGET ASSAINISSEMENT	BUDGET TRANSPORTS	BUDGET CREMATORIUMS	BUDGET OPERATIONS D'AMENAGEMENT	BUDGET ACTIVITES IMM ET ECO	Budgets agrégés	Budgets consolidés (hors lignes de trésorerie)
CFE	154,3 M€							154,3 M€	154,3 M€
Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises	109,8 M€							109,8 M€	109,8 M€
Fraction TVA	133,2 M€							133,2 M€	133,2 M€
Taxe habitation	3,3 M€							3,3 M€	3,3 M€
Taxe additionnelle Foncier non bâti	2,0 M€							2,0 M€	2,0 M€
Imposition forfaitaire sur ent réseaux	7,1 M€							7,1 M€	7,1 M€
Fonds National de Garantie Individuelle de Ressources	78,7 M€							78,7 M€	78,7 M€
Dotation de compensation de la réforme de la TP (DCRTP)	35,0 M€							35,0 M€	35,0 M€
D.G.F.	203,2 M€							203,2 M€	203,2 M€
Taxe d'enlèvement ordures ménagères (TEOM)	186,3 M€							186,3 M€	186,3 M€
TASCOM	15,6 M€							15,6 M€	15,6 M€
FPIC	13,6 M€							13,6 M€	13,6 M€
Taxe de séjour	7,8 M€							7,8 M€	7,8 M€
Gemapi	7,4 M€							7,4 M€	7,4 M€
Autres taxes et compensations	42,0 M€							42,0 M€	42,0 M€
Attribution de compensation	36,3 M€							36,3 M€	36,3 M€
Versement mobilité				310,0 M€				310,0 M€	310,0 M€
Redevance Assainissement			104,1 M€					104,1 M€	104,1 M€
Autres produits d'exploitation	34,6 M€	1,6 M€	23,4 M€	106,8 M€	2,7 M€		1,6 M€	170,7 M€	154,0 M€
Part investissement réseaux de distribution d'eau		28,4 M€						28,4 M€	28,4 M€
Recettes Eco organismes	18,6 M€							18,6 M€	18,6 M€
Cessions d'immobilisations	7,7 M€		0,0 M€	0,0 M€			3,1 M€	10,9 M€	
Autres recettes fiscales								0,0 M€	
Recettes diverses	111,9 M€	0,0 M€	1,3 M€	125,4 M€	0,2 M€	0,0 M€	12,7 M€	251,5 M€	178,8 M€
DILICO 2025	-14,1 M€							-14,1 M€	-14,1 M€
Total recettes de gestion	1 194,2 M€	30,0 M€	128,8 M€	542,1 M€	2,9 M€	0,0 M€	17,4 M€	1 915,5 M€	1 815,2 M€
Produits financiers	2,4 M€							2,4 M€	
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	1 196,5 M€	30,0 M€	128,8 M€	542,1 M€	2,9 M€	0,0 M€	17,4 M€	1 917,8 M€	1 817,5 M€
Subventions - Participations	44,6 M€	2,5 M€	3,7 M€	11,3 M€	0,1 M€		1,2 M€	63,3 M€	63,3 M€
F.C.T.V.A. et remboursement de TVA	35,4 M€	0,0 M€	0,0 M€	1,5 M€	0,0 M€	0,0 M€	0,0 M€	37,0 M€	37,0 M€
Amendes de police	14,1 M€							14,1 M€	14,1 M€
Taxe d'amgt	10,1 M€							10,1 M€	10,1 M€
Produits des cessions d'immobilisations								0,0 M€	10,9 M€
Acance du budget général au budget AIE							11,5 M€	11,5 M€	
Opérations patrimoniales	0,1 M€							0,1 M€	
Recettes diverses	14,4 M€		1,4 M€	0,5 M€	0,0 M€		0,1 M€	16,4 M€	14,9 M€
Recettes d'investissement hors dette, avances et excédent	118,8 M€	2,5 M€	5,1 M€	13,3 M€	0,1 M€	0,0 M€	12,8 M€	152,5 M€	150,3 M€
Emprunts	167,0 M€			201,1 M€	1,8 M€			369,9 M€	369,9 M€
Avances (agence de l'eau)	0,3 M€	0,0 M€	4,7 M€					5,0 M€	5,0 M€
Refinancement emprunt								0,0 M€	
Lignes de trésorerie								0,0 M€	
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	286,1 M€	2,5 M€	9,8 M€	214,4 M€	1,9 M€	0,0 M€	12,8 M€	527,4 M€	525,2 M€
TOTAL RECETTES	1 482,6 M€	32,6 M€	138,6 M€	756,4 M€	4,8 M€	0,0 M€	30,3 M€	2 445,3 M€	2 342,8 M€

I. La structure du compte administratif: détails par budgets

DEPENSES (en M€) hors ligne de trésorerie et provisions	BUDGET PRINCIPAL	BUDGET EAU	BUDGET ASSAINISSEMENT	BUDGET TRANSPORTS	BUDGET CREMATORIUMS	BUDGET OPERATIONS D'AMENAGEMENT	BUDGET ACTIVITES IMM ET ECO	Budgets agrégés	Budgets consolidés (hors lignes de trésorerie)
Charges à caractère général	266,1 M€	1,4 M€	54,3 M€	401,2 M€	1,1 M€	0,1 M€	4,6 M€	728,8 M€	724,1 M€
Subventions - Participations	215,0 M€	0,0 M€	0,0 M€	10,4 M€	0,0 M€		2,3 M€	227,8 M€	149,1 M€
Charges de personnel	160,0 M€	1,0 M€	16,0 M€	5,5 M€	1,1 M€			183,6 M€	177,5 M€
Attribution de compensation	219,2 M€							219,2 M€	219,2 M€
Dotation de solidarité	28,3 M€							28,3 M€	28,3 M€
Dépenses diverses	4,4 M€	0,7 M€	0,7 M€	1,0 M€	0,2 M€		0,1 M€	7,1 M€	7,1 M€
Total dépenses de gestion	893,0 M€	3,1 M€	71,1 M€	418,1 M€	2,4 M€	0,1 M€	6,9 M€	1 394,8 M€	1 305,3 M€
Charges financières	23,3 M€		1,1 M€	10,3 M€	0,1 M€			34,7 M€	34,7 M€
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	916,3 M€	3,1 M€	72,2 M€	428,4 M€	2,5 M€	0,1 M€	6,9 M€	1 429,5 M€	1 340,0 M€
Subventions d'équipement versées	127,6 M€							127,6 M€	127,6 M€
Etudes	28,2 M€	0,2 M€	14,3 M€	23,6 M€	0,0 M€		0,1 M€	66,5 M€	66,5 M€
Acquisitions	34,8 M€		2,6 M€	65,3 M€	0,0 M€		3,1 M€	105,8 M€	104,9 M€
Travaux	209,2 M€	27,2 M€	42,2 M€	235,9 M€	2,0 M€		12,1 M€	528,6 M€	528,6 M€
Avances aux budgets annexes	11,5 M€							11,5 M€	0,0 M€
Avances de trésorerie consolidable	22,4 M€							22,4 M€	21,9 M€
Oprérations patrimoniales	0,1 M€							0,1 M€	
Dépenses diverses (hors dette)	25,0 M€	0,3 M€	0,0 M€	0,3 M€			0,1 M€	25,7 M€	26,0 M€
Dépenses d'investissement (hors dette)	459,0 M€	27,7 M€	59,1 M€	325,1 M€	2,1 M€		15,4 M€	888,3 M€	875,5 M€
Amortissement dette et avances	101,5 M€	0,1 M€	9,2 M€	30,1 M€	0,2 M€			141,0 M€	141,0 M€
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	560,4 M€	27,8 M€	68,3 M€	355,2 M€	2,3 M€	0,0 M€	15,4 M€	1 029,4 M€	1 016,5 M€
TOTAL DEPENSES HORS PROVISIONS ET LIGNES DE TRESORERIE	1 476,7 M€	30,9 M€	140,5 M€	783,6 M€	4,7 M€	0,1 M€	22,3 M€	2 458,9 M€	2 356,5 M€

I. La structure du compte administratif : les résultats

Le CA 2025 dégage des excédents consolidés de 33,6M€ ramenés à 17,4M€ après prise en compte des reports.

COMPTES ADMINISTRATIFS 2025		Principal	Eau	Assainissement	Transports	Crématorium	Opérations d'amgt	Activités immob. et éco.	TOTAL
FONCTIONNEMENT	Recettes de fonctionnement (hors excédent antérieur reporté R002)	1 253 442 179,43	30 397 370,85	132 188 154,92	546 963 964,60	2 921 079,27	139 469,00	18 446 629,52	1 984 498 847,59
	Dépenses de fonctionnement	1 058 535 978,97	7 147 298,42	114 263 507,23	505 854 989,69	2 945 731,19	141 234,69	16 982 327,00	1 705 871 067,19
	Résultat 2025	194 906 200,46	23 250 072,43	17 924 647,69	41 108 974,91	-24 651,92	-1 765,69	1 464 302,52	278 627 780,40
	Excédent antérieur reporté (R 002)	0,00	2 399 370,71	56 195 537,65	54 363 242,78	2 563 546,93	0,00	0,00	115 521 698,07
	Déficit antérieur reporté (D002)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-18 715,95	0,00	-18 715,95
	Résultat de fonctionnement cumulé (à affecter)	194 906 200,46	25 649 443,14	74 120 185,34	95 472 217,69	2 538 895,01	-20 481,64	1 464 302,52	394 130 762,52
INVESTISSEMENT	Recettes d'investissement (hors excédent antérieur reporté R001)	699 310 053,36	6 881 033,57	56 047 269,15	298 570 748,91	2 525 257,83	1 874,00	21 608 014,16	1 084 944 250,98
	Affectation du 1068 N-1	174 996 340,21	23 196 717,07	19 637 204,34	33 382 636,70	635 116,50	0,00	202 567,65	252 050 582,47
	Dépenses d'investissement (hors déficit antérieur reporté D001)	890 106 091,85	28 493 009,54	76 754 855,49	363 093 098,60	2 447 719,35	139 361,00	16 390 632,88	1 377 424 768,71
	Résultat 2025	-15 799 698,28	1 584 741,10	-1 070 382,00	-31 139 712,99	712 654,98	-137 487,00	5 419 948,93	-40 429 935,26
	Excédent antérieur reporté (R001)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 204 895,13	0,00	1 204 895,13
	Déficit antérieur reporté (D001)	-238 599 009,82	-23 327 436,57	-19 422 394,34	-33 034 845,83	-740 268,20	0,00	-6 219 574,17	-321 343 528,93
	Résultat d'investissement cumulé	-254 398 708,10	-21 742 695,47	-20 492 776,34	-64 174 558,82	-27 613,22	1 067 408,13	-799 625,24	-360 568 569,06
	Reports de recettes	351 838,19	1 296 278,60	0,00	0,00	0,00	0,00	1 173,57	1 649 290,36
	Reports de dépenses	13 568 978,84	1 990,00	24 581,32	2 722 957,04	1 281 512,27	0,00	208 106,39	17 808 125,86
	Solde des reports	-13 217 140,65	1 294 288,60	-24 581,32	-2 722 957,04	-1 281 512,27	0,00	-206 932,82	-16 158 835,50
	Résultat d'investissement (à couvrir si <0)	-267 615 848,75	-20 448 406,87	-20 517 357,66	-66 897 515,86	-1 309 125,49	1 067 408,13	-1 006 558,06	-376 727 404,56
TOTAL	Résultat net 2025 hors reports	-59 492 507,64	3 906 747,67	53 627 409,00	31 297 658,87	2 511 281,79	1 046 926,49	664 677,28	33 562 193,46
	Résultat net 2025 avec reports	-72 709 648,29	5 201 036,27	53 602 827,68	28 574 701,83	1 229 769,52	1 046 926,49	457 744,46	17 403 357,96

II. La déclinaison par politique publique

1 918,3M€ de dépenses de politiques publiques et 302,9M€ de dépenses de reversement

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT ET D'INVESTISSEMENT	CA 2024	CA 2025		CA 2025	Evolution CA 2025 / CA 2024		Répartition des dépenses CA 2025
		fonctionnement	investissement				
Aménagt durable territoire-Urba-Logt-Pol ville-Habit-Planif-GDV-Strat foncière	148,1 M€	15,4 M€	168,4 M€	183,8 M€	35,7 M€	24,1%	11,4%
Climat-Trans éco-Energie-Eau-Asst-Gemapi-Rés urbains-Esp Naturels-Agriculture	356,4 M€	243,7 M€	137,4 M€	381,0 M€	24,7 M€	6,9%	23,6%
Dév Eco-Emploi-Recherche-Insertion-Parcs d'activités-Aménagt Numérique	56,3 M€	23,5 M€	33,2 M€	56,7 M€	0,4 M€	0,7%	3,5%
Espaces publics - Voirie - Vidéosurveillance	161,8 M€	14,5 M€	140,3 M€	154,8 M€	-7,0 M€	-4,3%	9,6%
Rayonnement de la Métropole-Culture-Sport-Tourisme-Jeunesse	88,9 M€	49,5 M€	37,7 M€	87,2 M€	-1,7 M€	-1,9%	5,4%
Transports-Mobilité-Accessibilité-Prévention-Sécurité	509,8 M€	415,0 M€	329,7 M€	744,7 M€	234,9 M€	46,1%	46,1%
Autres :Crématoriums et Métropole citoyenne	6,5 M€	5,1 M€	2,1 M€	7,1 M€	0,7 M€	10,4%	0,4%
TOTAL POLITIQUES METROPOLITAINES	1 327,7 M€	766,6 M€	848,8 M€	1 615,4 M€	287,7 M€	22%	100%
Participation au SDIS	53,8 M€	55,4 M€	0,0 M€	55,4 M€	1,5 M€	2,8%	
Reversements aux communes (AC et DSC)	247,6 M€	247,5 M€	0,0 M€	247,5 M€	0,0 M€	0,0%	
TOTAL DEPENSES DE REVERSEMENT	301,4 M€	302,9 M€	0,0 M€	302,9 M€	1,5 M€	0,5%	
TOTAL	1 629,1 M€	1 069,5 M€	848,8 M€	1 918,3 M€	289,2 M€	17,8%	
Charges générales	63,3 M€	45,5 M€	17,6 M€	63,1 M€	-0,2 M€	-0,3%	
Dépenses RH	172,4 M€	177,5 M€	0,0 M€	177,5 M€	5,2 M€	3,0%	
Dépenses financières et de reversements de taxes	17,8 M€	12,7 M€	9,1 M€	21,8 M€	4,0 M€	22,2%	
TOTAL DEPENSES DE STRUCTURE	253,5 M€	235,8 M€	26,7 M€	262,5 M€	9,0 M€	3,5%	
TOTAL DEPENSES HORS DETTE	1 882,7 M€	1 305,3 M€	875,5 M€	2 180,8 M€	298,1 M€	0,2 M€	
Annuité de la dette	162,1 M€	34,7 M€	141 M€	175,8 M€	13,6 M€	8,4%	
TOTAL DEPENSES (hors provisions)	2 044,8 M€	1 340 M€	1 016,5 M€	2 356,5 M€	311,8 M€	0,2 M€	
Provisions	6,4 M€	5,8 M€	0,0 M€	5,8 M€	-0,7 M€	-10,2%	

88% des dépenses (hors charge de la dette) sont directement affectés aux politiques publiques métropolitaines, à hauteur de 1615,4M€, ou reversés au territoire, à hauteur de 302,9M€ (247,5M€ au titre des reversements aux communes (AC et DSC) et de 55,4M€ pour le financement du service départemental d'incendie et de secours)

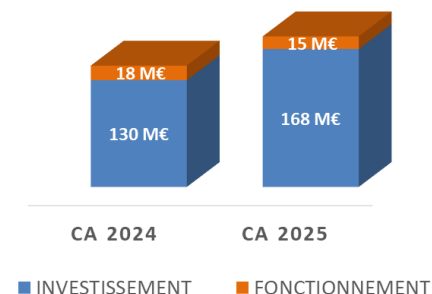
II. La déclinaison par politique publique

Aménagement durable du territoire, urbanisme, logement, politique de la ville, habitat, planification, gens du voyage, stratégie et action foncière : 183,8M€ (+35,7M€ /CA 2024)

Les dépenses se répartissent de la manière suivante :

- **79,9M€** au titre de la **politique logement et habitat** (-0,6M€/CA 2024) :
 - Les **aides à la rénovation du parc existant** représentent **43,0M€** avec 5,9M€ mobilisés pour la réhabilitation de logements sociaux, 3,3M€ pour le parc privé, 25,6M€ d'aides dans le cadre de l'ANAH, 5,7M€ au titre du dispositif d'accompagnement d'aides AMELIO et 1,0M€ au titre d'autres actions d'accompagnement (copropriétés, ...),
 - Les **aides à l'offre nouvelle de logements sociaux** s'élèvent à **18,0M€**. Au sein de cette enveloppe, 8,9M€ ont été consacrés au soutien à LMH dans le cadre de l'apport en capital à la SEM LMH constituée en 2025,
 - Le **Fonds Solidarité Logement (FSL)** pour **7,1M€**,
 - La **politique foncière** en matière d'habitat pour **4,5M€**,
 - L'accès et le maintien au logement des **ménages défavorisés** pour **3,9M€** dont 0,7M€ pour le contrat local des solidarités ;
 - La **rénovation des quartiers anciens** pour **2,5M€** (recyclage des logements vacants, courées, RHI) ;
 - La **mise en œuvre du PLH** pour **0,2M€** et la lutte contre l'habitat indigne pour 0,5M€.
- **74,6M€** au titre de la **politique aménagement et ville renouvelée** (+40,7M€/CA 2024) :
 - Les **grands projets d'aménagement** représentent **60,3M€** dont 28,0M€ pour Euralille à la Deûle, 7,7M€ pour l'opération Lille FCB, 7,3M€ sur Villeneuve d'Ascq-Grand Angle, 5,7M€ pour Lille-St-Sauveur, 3,5M€ le projet Résidence à Villeneuve d'Ascq, 3,2M€ pour Armentières Houplines, 2,3M€ pour Roubaix-Gare,
 - L'**aménagement des zones mixtes et d'habitat** a mobilisé **9,7M€** avec notamment des opérations à Wavrin (4,3M€), La Madeleine Coubertin (1,6M€), Lille îlot pépinière (1,1M€),
 - La **gestion des rives de la Haute Deûle** pour **3,2M€**
 - Le **fonds de concours versé aux communes pour la rénovation des écoles** pour **1,4M€**.

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE



- **18,9M€** (-5,4M€/CA 2024, en raison du versement exceptionnel, en 2024, d'une avance de trésorerie à un concessionnaire d'aménagement) au titre de la **politique de la ville dans le cadre du NPRU**, avec comme principaux projets de rénovation urbaine ceux menés à Roubaix (6,2M€), Lille (3,9M€), Wattrelos (2,0M€), Wattignies (1,6M€), la Bourgogne à Tourcoing (1,5M€), Mons-en-Barœul (1,2M€)
- **9,0M€** (+0,5M€/CA 2023) au titre de la **politique en faveur des gens du voyage**.
- **1,5M€** (+0,5M€/CA 2024) au titre de la **politique d'aménagement du territoire (stratégie d'urbanisme et études)**.

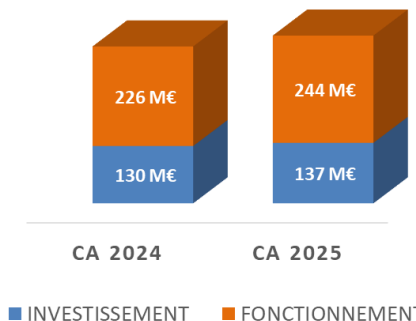
II. La déclinaison par politique publique

Climat, transition écologique, énergie, eau, assainissement, GEMAPI, résidus urbains, espaces naturels, agriculture : 381M€ (+24,7M€ / CA 2024)

Les dépenses se répartissent de la manière suivante :

- **192,9M€** (-6,6M€/CA2024) au titre de la politique déchets ménagers :
 - la **collecte sélective** (collecte en porte à porte et points d'apport volontaire) représente **93,5M€** ;
 - le **recyclage et la valorisation des déchets** ont mobilisé **65,8M€**, via les équipements de tri et de traitement (centres de tri, CVE et CVO) avec des baisses de -1,9M€ au regard du phasage des travaux des centres de tri de Lille et Halluin et de -2,5M€ sur les travaux du CVO ;
 - la **gestion des déchèteries et des encombrants** s'établit à **31,6M€** dont une baisse de -2,3M€ sur les bacs roulants avec la fin de l'extension des nouvelles consignes de tri ;
 - les **dépenses de communication et de prospective** pour **2,1M€**.
- **137,8M€** (+20,3M€/CA2024) au titre de la politique eau et assainissement :
 - Les dépenses d'**assainissement** représentent **106,5M€** et permettent d'assurer l'**exploitation du réseau de collecte des eaux usées et leur épuration** (64,9M€ dont 21,8M€ pour la STEP de Wattrelos avec les travaux de reconstruction soit +19,4M€/CA2024). Ce budget consacre par ailleurs 20,5M€ à la lutte contre la pollution et 19,3M€ à l'**exploitation et amélioration des équipements de collecte et de traitement** traduisant l'engagement en faveur de la qualité de l'eau.
 - Les dépenses liées à la **compétence eau s'élèvent à 31,3M€** en 2025. Elles sont dédiées **au développement et au renouvellement des réseaux de distribution** pour 28,5M€, à la lutte contre les incendies 2,3M€ ainsi qu'à la veille sur la politique de l'eau (0,2M€) ou à la connaissance et préservation de la ressource (0,2M€).

CLIMAT, EAU, DECHETS,
ASSAINISSEMENT...



- **20,9M€** (-6,1M€/CA 2024) au titre de la politique agriculture et espaces naturels, en particulier :
 - développement, gestion et animation des **espaces naturels** pour **15,2M€** (+4,1M€ avec notamment les projets de reconfiguration du Musée de plein air ou Porte des Belles Terres) ;
 - mise en œuvre du **plan bleu** pour **4,2M€**, soit une baisse de -10,5M€ liée la fin des travaux en 2024 sur la Branche de Croix ;
 - **développement de l'agriculture** pour **1,4M€**.
- **27,8M€** (+17,1M€/CA 2024 mais +5,2M€ retraité d'une écriture équilibré dépense/recette) au titre de la politique climat, transition écologique et énergie (réseaux d'énergie, plan climat, nouvelles pratiques, ...) dont 4,2M€ d'achat de foncier dans le cadre du développement du réseau de chaleur (pour édification chaufferie biomasse), ou 4,7M€ au titre du fonds de concours rénovation énergétique des bâtiments communaux.
- **1,7M€** au titre de la GEMAPI sur la compétence eau

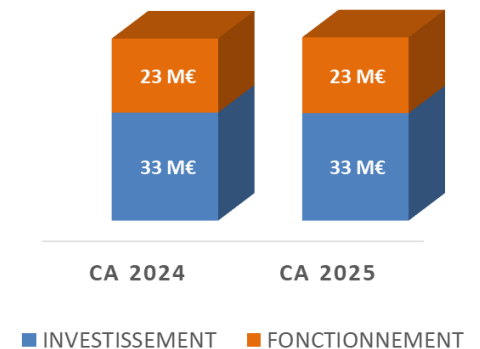
II. La déclinaison par politique publique

Développement économique, emploi, recherche, insertion, parcs d'activités, aménagement numérique: 56,7M€ (+0,4M€ / CA 2024)

La répartition des dépenses est la suivante :

- **24,3M€** (-1,7M€/CA2024) pour l'économie, l'emploi, la recherche et l'enseignement supérieur, l'évolution 2024-2025 s'expliquant par le rythme de mise en œuvre des projets par les opérateurs soutenus par la MEL et l'achèvement du projet Hub Eurasanté mis en œuvre de 2021 à 2024 :
 - aux côtés des acteurs du territoire, la MEL mobilise **5,3M€** en faveur de la recherche et de l'enseignement supérieur,
 - le soutien à l'innovation et aux domaines d'activités stratégiques s'élève à **7,8M€** dont 1M€ pour l'économie du numérique, 1,3M€ pour la santé et l'alimentation, 1M€ en faveur du champ des matériaux innovants, 0,6M€ pour la création d'entreprises et de projets innovants et 1M€ pour accompagner les fonds d'amorçage.
 - l'appui à l'attractivité de la Métropole s'élève à **3,4M€** via notamment l'agence Hello Lille (2,7M€)
 - le développement de l'emploi et de l'insertion pour **2,3M€**
 - les aides aux entreprises pour **2,7M€**
 - les aides à la création d'entreprises représentent **1,1M€**, versées sous forme de subventions
 - la MEL a aussi poursuivi ses actions pour l'économie sociale et solidaire (**0,4M€**) ainsi que le commerce (**0,6M€**) et l'économie circulaire (**0,15M€**).
- **29,1M€** (+1,5M€/CA2024) dédiés aux parcs d'activités et à l'immobilier d'entreprises :
 - la MEL porte l'accueil d'immobiliers d'entreprises pour **26,8M€** (+1,3M€/CA 2024) : Blanchemaille à Roubaix (11,7M€), Zone de l'Union (5,3M€), site Saint Maclou à Wattrelos (2,4M€), les ruches d'entreprises (1,3M€), Euramaterials (0,7M€), Borne de l'Espoir (0,7M€), le site du Fort Mahieu d'Erquinghem Lys (0,5M€), Eurasanté (0,3M€)
 - la MEL a investi **2,3M€** pour la redynamisation et le management des parcs d'activité.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE



- **3,3M€** (+0,6M€/CA2024) pour la politique d'aménagement numérique :
 - les versements au concessionnaire Euratechnologies (3M€),
 - le développement des nouveaux usages numériques (0,24M€) des réseaux numériques (0,1M€).

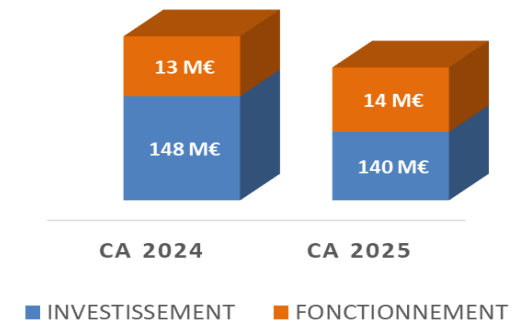
II. La déclinaison par politique publique

Espaces publics, voirie, vidéo-surveillance : 154,8M€ (-7M€ / CA 2024)

L'évolution de 2024 à 2025 s'explique en partie par un pic de dépenses réalisées en 2024 sur l'opération Lino Sud (-6,2M€ de CA 2024 à CA 2025). Les dépenses se répartissent de la façon suivante :

- **100,8M€** (-3M€/CA2024) au titre de la politique d'aménagement et d'entretien de la voirie de proximité. Ces dépenses se déclinent en différents programmes :
 - La **maintenance de la voirie et des ouvrages publics** pour **40M€** ;
 - Le **partage et la qualité des espaces publics** pour **43,6M€** dont
 - 29M€ pour la modernisation de l'espace public à travers des opérations de requalification et des travaux de voirie,
 - 4,3M€ pour l'enfouissement des réseaux,
 - 10M€ pour des projets spécifiques d'aménagement de voirie : 2,4M€ pour la place des Fusillés et des Déportés à La Madeleine, 2,6M€ pour la Place du Maréchal Leclerc à Lille, 1,2M€ pour la rue Eugène Descamps à Lomme, 1,3M€ pour l'avenue Becquart à Lambersart, 0,9M€ pour la rue des Orions à Tourcoing, et 1,1M€ pour la rue de Tourcoing à Wasquehal,
 - L'**exploitation de l'espace public** pour **17,3M€**, avec principalement les dépenses de signalisation et de jalonnement.
- **12,4M€** (-4,7M€/CA2024) pour le développement des grandes infrastructures routières dont 9,9M€ pour le projet Lino Sud et 1,6M€ pour le projet Chemin de la Phalecque à Lompret, et 0,5M€ pour le projet Lino Nord.
- **41,6M€** (+0,7M€/CA2024) pour des projets d'aménagement des pistes cyclables, parmi lesquels Roubaix/avenue G. Delory, Vélo-station place Valladolid à Lille, ceinture verte à Tourcoing.

ESPACE PUBLIC, VOIRIE



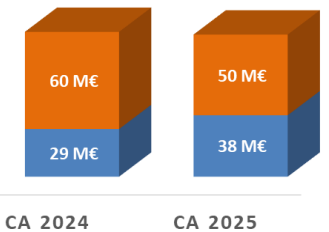
II. La déclinaison par politique publique

Rayonnement de la Métropole, culture, sports, tourisme, jeunesse : 87,2M€ (-1,7M€ / CA 2024)

L'année 2024 avait été caractérisée par une dépense exceptionnelle liées à l'accueil d'épreuve des JO 2024 (-10,9M€ de CA 2024 à CA 2025). Les dépenses se répartissent de la manière suivante :

RAYONNEMENT DE LA METROPOLE

- **41,6M€** (-10,8M€/CA2024) au titre de la politique sportive et pour la jeunesse :
 - Le contrat de **PPP du stade Pierre Mauroy (hors dette)** pour **12,7M€**,
 - La MEL a soutenu la **politique sportive** au travers du dispositif de **fonds de concours** à la rénovation des équipements sportifs (9,3M€) et des piscines (2,7M€) ou des dépenses relatives aux **équipements métropolitains** (Stadium pour 1,8M€, piscine des Weppes pour 0,7M€ et patinoire pour 1M€),
 - La MEL a poursuivi son soutien au **sport de haut niveau et aux évènements sportifs** (6M€) mais aussi à l'**entrée des scolaires aux piscines** (2,2M€).
 - La MEL a engagé des travaux au complexe sportif d'Ennetières-en-Weppes (0,6M€ en 2025)
 - La MEL démarre la mise en œuvre du Plan Piscines 2 (2,5M€) dont 0,5M€ pour la piscine de Roncq, 0,2M€ pour la piscine de Wattrelos et 0,3M€ pour la piscine des Weppes.
 - Les dépenses de la politique **jeunesse** s'élèvent à **1,7M€** dont 1,1M€ au titre du Fonds d'aide aux jeunes (FAJ).
- **44,9M€** (+10,2M€/CA2024) au titre de la politique culturelle et du tourisme :
 - La MEL participe au **développement de la politique culturelle** pour **14M€** au travers notamment des fonds de concours culture et patrimoine (7,7M€), du soutien aux équipements culturels (2,3M€), de la participation à Lille 3000 (1M€), aux Fabriques culturelles (0,8M€), du dispositif des Belles Sorties (0,5M€) du soutien aux grandes expositions (0,5M€), au Pass Musée (0,3M€) ou au dispositif Bibliothèque Numérique de Référence (0,6M€).
 - La MEL accompagne les **grandes structures culturelles du territoire** pour **7,1M€** comme l'Opéra de Lille (2,3M€), les conservatoires (1,5M€), l'Orchestre National de Lille (1,2M€), la Condition Publique (1,3M€), le musée de la bataille de Fromelles (0,3M€), l'Institut du monde arabe (0,2M€) et la Rose des Vents (0,2M€).
 - Les dépenses allouées au **LAM** s'élèvent à **19,1M€** avec notamment 11,9M€ pour les travaux achevés début 2026 *
 - La MEL soutient le **secteur touristique** pour **4,8M€**, par des subventions versées aux offices de tourisme (4,6M€) et par le versement de 0,2M€ pour l'animation de la politique tourisme.



■ INVESTISSEMENT ■ FONCTIONNEMENT

- **0,7M€** (-1M€/CA2024) dédiés à la politique d'attractivité et de rayonnement dont :
 - 0,2M€ pour l'École Européenne J. Delors
 - 0,3M€ de contribution à l'Eurométropole

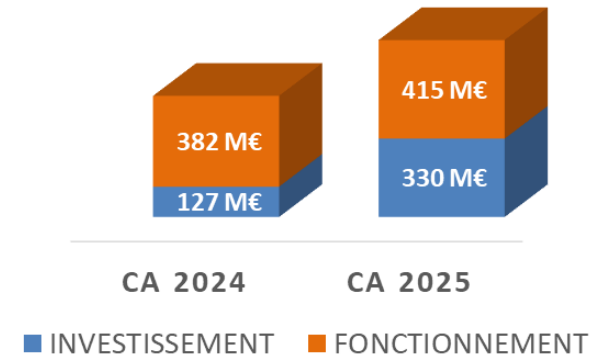
II. La déclinaison par politique publique

Transports, mobilité, accessibilité, prévention, sécurité : 744,7M€ (+234,9M€ / CA 2024)

Les dépenses se répartissent de la manière suivante :

- **408,4M€** (+33,2M€/CA2024) au titre de l'**exploitation du réseau** (métro, tramway, bus, V'Lille). Ce montant intègre notamment :
 - la participation versée à l'exploitant pour 394,6 M€ (contrat de concession, remboursements de taxes et intégration tarifaire) ;
 - les dépenses d'exploitation directes de la MEL pour 9,4M€ et les dépenses liées aux lignes pénétrantes des réseaux voisins (4,1M€).
- **195,8M€** (+148,7M€/CA2024) sont dédiés à l'**amélioration du réseau** avec notamment :
 - le **renouvellement de matériel roulant** pour 171,1M€ dont 33,5M€ pour le renouvellement du tramway et 137M€ pour le renouvellement du métro,
 - les travaux sur les infrastructures pour 23,8M€ (dont 17,2M€ sur les infrastructures du tramway),
 - les aménagements du réseau de transports pour 0,5M€,
 - la modernisation du système d'information voyageurs pour 0,2M€.
- **6,4M€** (+1,2M€/CA2024) pour la gestion et la création de parcs de stationnement.
- **33,3M€** (-14,4M€/CA2024) pour le **projet 52 mètres** (doublement des quais et rames du métro, hors matériel roulant)
- **2,2M€** (-7,2M€/CA2024) pour **développer l'offre du réseau de surface** avec des aménagements de voirie
- **69,2M€** pour le rachat de la valeur nette comptable des biens non amortis de la concession de service public des Transports
- Au titre d'**Extramobile (SDIT)**, **19,4M€** (+10,4M€/CA2024) ont été mobilisés, principalement pour des études et des acquisitions foncières.

TRANSPORTS, MOBILITE ET ACCESSIBILITE



Parallèlement, la MEL accompagne le développement des **modes doux** :

- 5,7M€ pour l'amélioration et le développement des **pôles d'échanges** et parcs relais (-1,5M€/CA2024 en raison de la fin des travaux sur le parking relais du métro St Philibert),
- 0,8M€ pour l'aménagement des **voies vertes**, (-2,8M€/CA2024 du fait de la fin des travaux sur les voies vertes du Ferrain et de la Deûle),
- 1,6M€ ont été mobilisés pour favoriser la baisse des émissions des gaz polluants avec notamment le dispositif **Ecobonus** (-1,8M€/CA2024),
- 1,4M€ (+0,5M€/CA2024) pour la mise en œuvre des **politiques de déplacements** (études, enquêtes, animations),
- 0,2M€ pour assurer les nouvelles mobilités (projet de Service Express Régional Métropolitain notamment).

II. La déclinaison par politique publique

Gouvernance, territoires, métropole citoyenne et crématoriums: 7,1M€ (+0,7M€)

- **4,1M€** (stable/CA2024) au titre de la politique **gouvernance, territoires et métropole citoyenne**.
Les dépenses se répartissent ainsi :
 - L'**animation des réseaux inter-territoriaux** pour **3,5M€**, notamment à travers le versement de participations à l'**Agence de Développement et d'Urbanisme** de Lille Métropole (2,6M€) et au **Syndicat Mixte pour le schéma de Cohérence Territoriale** de Lille Métropole (SM SCOT : 0,9M€).
 - La **prévention de la délinquance** pour **0,06M€**.
 - Les actions d'animation des **relations avec les usagers et les citoyens** pour **0,1M€**.
- La gestion et l'entretien des **crématoriums** a représenté **3,1M€** en 2025 (+0,5M€/CA 2024). Ces dépenses sont affectées à l'entretien, aux réparations et à des travaux de rénovation ainsi qu'aux charges d'exploitation.

AUTRE : METROPOLE CITOYENNE, ET
CREMATORIUM

